

HYGIÈNE

SOINS DES YEUX

1650

Définition : prévention ou diminution des risques d'atteinte à l'intégrité des yeux ou de la vision.

► **Activités**

- Surveiller la présence de rougeurs, d'exsudat ou d'ulcération.
- Conseiller au patient de ne pas se toucher les yeux.
- Évaluer le réflexe cornéen.
- Ôter si besoin les lentilles cornéennes.
- Mettre en place une coque de protection si besoin.
- Mettre en place un cache œil si besoin.
- Alterner la position du bandeau d'un œil à l'autre en cas de diplopie.
- Instiller les gouttes lubrifiantes si nécessaire.
- Appliquer un onguent lubrifiant si nécessaire.
- Occlure la paupière avec un ruban adhésif si nécessaire.
- Utiliser une chambre d'humidité si besoin.

Bibliographie

- Ackerman, L.L. (1992). Interventions related to neurological care. In G.M. Bulechek & J.C. McCloskey (Eds.), *Symposium on Nursing Interventions*. Nursing Clinics of North America, 27(2), 325-346.
- Hickey, J.V. (1992). *The clinical practice of neurological and neurosurgical nursing* (3rd ed.). Philadelphia: J.B. Lippincott.
- Martin, E.M., & Hummilgard, A.B. (1987). Detachable balloon occlusion of carotid-cavernous sinus fistula. *Journal of Neuroscience Nursing*, 19(3), 132-140.
- Wincek, J., & Turnam, M.S. (1989). Exposure keratitis in comatose children. *Journal of Neuroscience Nursing*, 21(4), 241-244.